

les collèges de théologie décernent des grades exclusivement en théologie; d'autres collèges spécialisés offrent des programmes menant à des grades dans une seule discipline, par exemple en génie, en art ou en éducation. En 1976-77, il existait au Canada 47 universités, deux collèges d'arts libéraux, 12 collèges de théologie et cinq autres collèges spécialisés. Dans cette énumération, les collèges affiliés et associés ne sont pas comptés séparément de l'établissement-mère. Quinze collèges de ce genre décernent des grades en théologie.

Histoire. Les premiers établissements d'enseignement au Canada sont créés sur le modèle des établissements européens. Le Séminaire de Québec, fondé en 1663, donnera naissance à l'Université Laval en 1852. Le plus ancien établissement de langue anglaise, le King's College à Windsor (N.-É.), ouvre ses portes en 1789. En 1867, on compte 18 établissements décernant des grades dans les quatre provinces unies par la Confédération. La plupart sont soutenus et administrés par des groupes religieux. Ils ont pour objet de former le clergé et un petit groupe sélect de laïcs qui désirent exercer des professions libérales. On enseigne essentiellement la théologie, la philosophie, les classiques, la médecine et le droit.

Une réaction contre de telles pratiques et attitudes s'amorce vers le milieu du XIX^e siècle. L'Université McGill offre pour la première fois des cours en sciences naturelles, ouvre une école normale à l'intention des instituteurs du niveau primaire et fait œuvre de pionnier dans l'enseignement des sciences appliquées et du génie. Des changements analogues se produisent dans d'autres universités—Dalhousie à Halifax, Queen's à Kingston, et l'Université de Toronto.

Tandis que les établissements de langue anglaise s'orientent surtout vers les études pratiques et scientifiques et la non-confessionnalité, du côté français on continue d'insister sur les études classiques et la confessionnalité. Un ensemble de collèges classiques et de séminaires, qui deviendront affiliés à Laval, est exploité par diverses communautés religieuses.

Avec le peuplement des quatre provinces de l'Ouest, d'autres structures commencent à surgir. L'exemple des collèges aux États-Unis qui bénéficient de concessions de terrains donne lieu à un ferme engagement à l'égard des programmes d'extension et du service à la communauté. L'Université du Manitoba reçoit sa chartre en 1877. En Saskatchewan et en Alberta, les universités provinciales sont créées en 1909 et 1908 respectivement. L'Université de la Colombie-Britannique, bien qu'elle soit dotée d'une chartre en 1908, n'ouvrira ses portes qu'en 1915. Au moment où éclate la Première Guerre mondiale, une foule d'universités au Canada possèdent déjà des caractéristiques propres. Aux facultés traditionnelles de théologie, de droit et de médecine se sont ajoutées des écoles de génie, d'agriculture, de sciences forestières, d'éducation, d'art dentaire et d'économie ménagère.

Après la Première Guerre mondiale, on observe une certaine expansion. En 1939, le Canada possède 28 universités, qui s'échelonnent du point de vue de la taille entre l'Université de Toronto, dont les effectifs à temps plein sont d'environ 7,000, et des établissements comptant moins de 1,000 étudiants. Les dépenses universitaires, estimées à \$11.87 millions en 1926, se chiffrent 10 ans plus tard à près de \$14.15 millions. A cette époque, on compte environ 40,000 étudiants qui représentent 5% de la population âgée de 18 à 24 ans.

Une transformation radicale s'amorce après la Seconde Guerre mondiale. Dans le cadre du programme de réadaptation des anciens combattants, 53,000 ex-militaires s'inscrivent à l'université entre 1944 et 1951. On résout le problème immédiat des locaux par la construction de bâtiments temporaires et la création de collèges satellites. Au milieu des années 50, les classes laissées vacantes par les anciens combattants sont occupées par un nombre croissant de diplômés des écoles secondaires. La demande d'expansion du secteur universitaire se poursuit, et elle devient particulièrement forte dans les années 60, où les effectifs grimpent de 128,600 en 1961-62 à 323,000 en 1971-72.

Les gouvernements de toutes les provinces participent de plus en plus au financement et à la planification du développement au niveau universitaire. Le gouvernement fédéral institue en 1951-52 un régime de subventions. Le Parlement